



Créée en 1988, la Compagnie des Archers Villersois vous fait partager sa passion du tir à l'arc dans la bonne humeur et dans une ambiance conviviale.

Nous organisons au cours de la saison plusieurs manifestations pour vous faire découvrir différents types de tir (DART avant les fêtes de Noël, concours Jenny & Daniel au printemps, Fête de la Saint Jean en juin).

Les archers qui le souhaitent peuvent participer aux concours organisés par le département tout au long de la saison soit en individuel, soit en équipe.



## Infrastructures

6 entraîneurs et 2 assistants entraîneurs sont à votre disposition pour assurer la formation et le suivi des archers confirmés.



Notre terrain, situé derrière le Lycée Viollet-Le-Duc de Villiers-Saint-Frédéric, se compose de 8 cibles avec un pas de tir couvert pour les débutants permettant de tirer de 10 à 25m, et de 9 cibles pour les archers confirmés : 2 à 30m, 1 à 40m, 4 à 50m et 2 à 70m. Une cible à 60m sera ajoutée cette saison.

Nous disposons de 6 cibles permettant de faire du parcours nature et campagne.

Notre salle est située à la Maison du Temps Libre, rue de la source à Villiers-Saint-Frédéric. Elle est composée de 10 cibles permettant de tirer jusqu'à 30m.



## Horaires d'entraînement

JOURS	HORAIRES	ARCHERS CONCERNES	LIEU
SAMEDI	14h30 - 16h	Débutants	Terrain (toute l'année)
	14h30 - 16h30	Confirmés et compétiteurs	Terrain (toute l'année)
	15h - 17h	Confirmés et compétiteurs	Salle (Novembre-Mars)
DIMANCHE	10h - 11h30	Débutants et confirmés	Salle (Novembre-Mars)
	10h - 11h30	Confirmés et compétiteurs	Terrain (toute l'année)
MARDI	19h - 20h30	Débutants et jeunes -14 ans	Salle (Novembre-Mars)
	19h - 22h	Confirmés adultes et jeunes +14 ans	
	18h30 - 20h	Débutants et confirmés	Terrain (Avril-Octobre)

Il n'y a pas d'entraînement ni d'accès à la salle pour les débutants durant les vacances scolaires. Les archers confirmés en possession des clés peuvent s'entraîner durant les vacances scolaires au terrain.



## Tarifs

	<b>Tarif <sup>(1)</sup></b>
<b>Poussin (10 ans en 2018)</b>	70,00 €
<b>Jeune (-21 ans en 2018)</b>	98,00 €
<b>Adulte (21 ans et plus en 2018)</b>	
<b>A (Pratique en compétition)</b>	132,00 €
<b>L (Pratique en club)</b>	120,00 €
<b>E (Pas de pratique)</b>	104,00 €
<b>Licence découverte (du 01/03/2018 au 31/08/2018)</b>	49,00 €
<b>Abonnement 1 an revue « Le tir à l'arc »</b>	22,00 €
<b>Kit petit matériel</b> (carquois, 8 flèches, palette, bracelet, dragonne) <sup>(2)</sup>	60,00€
<b>Location arc</b> <sup>(3)</sup>	
<b>Poussin</b>	25,00 €
<b>Jeune/Adulte 1<sup>ère</sup> année</b>	35,00 €
<b>Jeune/Adulte années suivantes</b>	45,00 €

*-5,00 € à partir du 2<sup>ème</sup> inscrit d'une même famille*

<sup>(1)</sup> Inclut la licence, l'assurance individuelle accident fédérale (0,25 €) et la cotisation club.

<sup>(2)</sup> Obligatoire pour les archers ne disposant pas de leur matériel.

<sup>(3)</sup> Une caution est demandée pour la location des arcs : 130 € pour les poussins, 200 € pour les jeunes et adultes par empreinte CB sur le site internet sécurisé de gestion de caution « Swikly » ou par chèque.

### Documents nécessaire pour l'inscription :

- Un certificat médical de **non contre-indication de la pratique du tir à l'arc en compétition** datant de moins d'un an lors de la 1<sup>ère</sup> demande
- Pour les archers confirmés ne souhaitant pas fournir un certificat médical de moins d'un an, l'attestation qu'il a répondu par la négative au questionnaire santé CERFA 15699
- Le formulaire d'inscription complet avec photo d'identité (Format numérique accepté)



## Contacts et informations

Par mail : [contact@archersvillersois.com](mailto:contact@archersvillersois.com) ou [president@archersvillersois.com](mailto:president@archersvillersois.com)

Au chalet aux horaires d'entraînements

Sur notre site internet : <http://www.archersvillersois.com>